

423

— 11 —

S. J. 239-43

S. J. 132-12

COMMISSION chargée de l'examen des projets de lois, ADOPTÉS PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant approbation : 1° de la Convention commerciale relative à la Jamaïque, signée le 8 août 1902 entre la France et la Grande-Bretagne; 2° de la Convention commerciale relative aux colonies néerlandaises, signée le 13 août 1902, entre la France et les Pays-Bas; 3° de la Convention commerciale, signée le 11 février 1902, entre la France et la République du Honduras; 4° de la Convention commerciale, signée le 27 janvier 1902, entre la France et la République du Nicaragua. (N° 142, 143, 144 et 145, année 1903.)

(Nommée le 26 mai 1903.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : SÉBLINE.  
2° — HUGUET,  
3° — JULES BRISSON.  
4° — CICÉRON.  
5° — MAXIME LECOMTE.  
6° — RICHARD WADDINGTON.  
7° — VELTEN.  
8° — SAILLARD. *Chodde*  
9° — D'AUNAY.